

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TROIS-PISTOLES**

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Trois-Pistoles tenue à huis clos le 17 décembre 2020 à 19 h 30 et à laquelle sont présents par visioconférence :

Mme Gina Charest, conseillère
Mme Jacinthe Veilleux, conseillère
Mme Marie LeBlanc, conseillère
M. Guillaume Côté-Philibert, conseiller
M. Maurice Vaney, conseiller

Formant quorum sous la présidence de M. Frédéric Lagacé, conseiller, agissant à titre de maire suppléant. M. Jean Pierre Rioux, maire, est absent. À moins de mention contraire, le maire suppléant participe au vote. Sont également présents Mme Pascale Rioux, directrice générale, greffière adj. et trésorière adjointe, M. Steve Rioux, trésorier, et M. Benoit Rheault, greffier.

14 063

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Note du greffier. La présente séance a été convoquée par monsieur le maire lors de la séance ordinaire du 10 novembre 2020. Tous les membres du Conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance dans le délai imparti par la Loi. À noter que la séance a lieu par visioconférence en raison du palier d'alerte maximale (zone rouge) décrété par le gouvernement du Québec dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire actuellement en vigueur.

Il est proposé par Gina Charest

Et résolu unanimement,

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles approuve l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

2. PRÉSENTATION DU BUDGET 2021 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021, 2022 ET 2023

Mme Pascale Rioux, directrice générale, procède à la présentation du budget 2021 et du programme triennal d'immobilisations 2021, 2022 et 2023.

3. PÉRIODE DES QUESTIONS

Note du greffier. Par un communiqué diffusé notamment sur le site web de la Ville, les citoyens ont été invités à soumettre leurs questions par courriel avant le début de la séance.

Une question est adressée au sujet du projet de prolongement du réseau d'aqueduc, secteur chemin des Islets.

14 064

4. ADOPTION DU BUDGET 2021

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires de la Ville de Trois-Pistoles pour l'année 2021 se chiffrent à 7 247 961 \$ tant pour la somme totale de revenus que pour la somme totale de dépenses;

Pour ce motif,

Il est proposé par Guillaume Côté-Philibert

Et résolu unanimement,

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles adopte le budget (i.e. les prévisions budgétaires) de la Ville de Trois-Pistoles pour l'exercice financier 2021, tel que déposé.

ADOPTÉE

14 065

5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2021, 2022 ET 2023

Il est proposé par Jacinthe Veilleux

Et résolu unanimement,

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles adopte le programme triennal des dépenses en immobilisations (PTI) pour les années 2021, 2022 et 2023, tel que déposé ;

Que : le Conseil municipal décrète qu'un document explicatif de ce programme triennal et du budget 2021 soit publié dans le bulletin d'information municipale « Courrier municipal » de la Ville de Trois-Pistoles.

ADOPTÉE

14 066

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Marie LeBlanc

Et résolu unanimement,

Que : la séance soit levée. Il est 20 h 20.

ADOPTÉE

Frédéric Lagacé, maire suppléant

Benoit Rheault, greffier